

# Chief Physiotherapy Officer (CPO) / physiothérapeute de la fédération

## 1. Domaines d'activité

### Classification selon le modèle FTEM

- Domaines clés T, E et M ([brochure FTEM](#))

### Conception/planification/réseau

- Développer le concept médico-sportif, lequel offre aux sportifs et aux athlètes des soins optimaux les protégeant du surmenage, des accidents, de la maladie et de toute forme de violence, en se basant sur les champs d'action relatifs à l'éthique (Contrôle d'éthique) et en s'appuyant sur le/la Chief Medical Officer, le/la chef/fe du sport de performance, le/la chef/fe de la relève ainsi que les avis experts d'autres spécialistes qualifiés (conformément aux profils de compétences SOA de la SEMS, de la SSNS et de la SASP);
- Gérer et mettre en œuvre les mesures de physiothérapie sportive (p. ex. examens médico-sportifs réguliers) conformément au concept médico-sportif et veiller à leur bonne application;
- Codiriger l'équipe médicale avec le/la Chief Medical Officer et d'autres spécialistes qualifiés (en étroite concertation avec le/la chef/fe du sport de performance et le/la chef/fe de la relève);
- Diriger et coordonner l'équipe de physiothérapeutes;
- Planifier les engagements des membres de l'équipe de physiothérapeutes;
- Tisser un réseau composé de spécialistes qualifiés;
- Rassembler et transmettre les connaissances et le savoir-faire internes, p. ex. au moyen de formations continues dans le domaine de la santé destinées à l'équipe de physiothérapeutes et/ou à tout autre spécialiste qualifié ainsi qu'à l'équipe des entraîneurs.

### Prévention, diagnostic, encadrement et traitement

- Assurer l'encadrement de physiothérapie sportive et prodiguer un traitement en cas de blessure;
- Garantir un accès rapide à un suivi/traitement de physiothérapie sportive en cas de maladie;
- Prodiguer les premiers soins lors des compétitions (si nécessaire, également lors des entraînements);
- Recevoir régulièrement les athlètes en consultation afin de garantir leur intégrité physique et psychologique;
- Orienter si nécessaire les athlètes vers d'autres spécialistes qualifiés;
- Collaborer étroitement avec le/la/les spécialiste/s qualifié/es et le/la/les entraîneur/es en charge de la rééducation et de la réintégration des athlètes;
- Sensibiliser les athlètes et les entraîneurs, par exemple à l'aide d'exposés d'introduction, à des thématiques en lien avec les blessures et les surexpositions musculo-squelettiques, les mesures de récupération actives et passives, la coordination, la senso-motricité, etc.
- Travailler en étroite collaboration avec le médecin traitant et

d'autres spécialistes qualifiés;

- Accompagner les athlètes lors des contrôles antidopage (en étroite concertation avec le CMO);
- Contrôler la consommation de médicaments (en étroite concertation avec le CMO).

## 2. Exigences

- Expérience dans le management;
- Expérience en matière de travaux conceptuels;
- Bachelor/Master of Science en physiothérapie et formation continue en physiothérapie du sport;
- Statut de membre de la SVSP;
- Accréditation SVSP de niveau A ou B minimum;
- Formation continue régulière dans le milieu professionnel;
- Connaissance des exigences physiques du sport ainsi que des principaux risques de blessure et risques pour la santé;
- Connaissances de base et compétences opérationnelles en matière d'éthique;
- Comportement responsable en accord avec [la Charte d'éthique](#) et [les Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic](#), avec [le Code mondial antidopage](#) et le [Statut concernant le dopage de Swiss Olympic](#) ainsi qu'avec le [Code médical du Mouvement olympique](#);
- Connaissances à jour des règles en vigueur en matière de lutte contre le dopage, tels que droits et obligations lors de contrôles antidopage, risques liés au dopage, outils à disposition, nécessité des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT ou TUE) et processus liés à ces dernières.

## 3. Groupes cibles/partenaires

- Athlètes de la relève et de l'élite;
- Parents/titulaires de l'autorité parentale pour les athlètes mineurs;
- Entraîneurs;
- Chef/Cheffe du sport de performance et chef/cheffe de la relève;
- Responsable de l'éthique;
- Autres spécialistes qualifiés (conformément aux profils de compétences SOA de la SEMS, de la SSNS et de la SASP);
- Equipe médicale (Chief Medical Officer, médecins de la fédération, Chief Physiotherapist Officer, physiothérapeutes de la fédération, masseurs, autres diététiciens/diététiciennes, etc.);
- Swiss Olympic Medical Centers et Sport Medical Bases approved by Swiss Olympic;
- Swiss Olympic;
- Swiss Sport Integrity
- Swiss Sport Integrity.